



106568 - Prendre un bain de préparation du pèlerinage mineur un jour avant son commencement

question

Celui qui nourrit l'intention d'accomplir un pèlerinage mineur doit il prendre un bain au commencement des rites ou la veille?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Prendre un bain rituel avant d'entrer en état de sacralisation est une sunna. Car le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) s'était lavé avant d'entrer dans cet état. C'est aussi parce qu'Asmaa bintOumays (P.A.a), qui était dans ses couches, reçut du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) l'ordre de se laver et d'entrer en état de sacralisation. Il est cependant inutile de prendre le bain un jour avant. Toutefois, le pèlerinage ainsi effectué est valide, la prise du bain n'étant pas une condition de validité du pèlerinage majeur ou mineur, mais une simple sunna qui vaut une récompense à son auteur et dont l'abandon n'entraîne aucun péché.